

PRÉSENTS : G. LAMBERT, G. CALLET, P. LE NORMAND, D. BERTHOD, C. DUVERNOIS, F. ZUCCALLI, J-B. BUISSON, E. BORCIER, J-M. VINET, M. DIAZ, A. GRIBLING, A. FAUDOT, J. LAPLACE, S. MOUSSELLARD, R. CHEVALIER, A-M. BAILLEUL, G. PILLOUX, N. BOTTERI.

ABSENTE EXCUSÉE : M. LEVILLAIN (pv à G. PILLOUX).

E. BORCIER a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 19h00

Clôture de la séance : 20h05

L'ordre du jour proposé était le suivant :

Approbation du compte rendu de la séance du 21 décembre 2020

Finances : Délibération : demande de subvention pour l'aménagement du giratoire nord et des branches associées – RD 992

Voirie : Information : présentation de l'avant-projet de la traversée de SEYSSEL

Questions et informations diverses

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 décembre 2020 à l'unanimité.

Voirie

2/ Information : présentation de l'avant-projet de la traversée de SEYSSEL par Messieurs LAMBERT, CALLET et BERTHOD.

Constat : Le centre-ville de SEYSSEL (RD 992) est traversé quotidiennement par plus de 6 000 véhicules, 300 camions. La moyenne de vitesse des poids-lourds est de 63 km/h. Des travaux doivent être entrepris pour limiter la vitesse et sécuriser les croisements. Compte tenu du tissu urbain, aucune solution de contournement du bourg-centre n'est envisageable.

Travaux à l'étude sur la RD 992, par ordre de priorité :

- Création d'un giratoire au niveau de l'enseigne Carrefour Market, le chemin des acacias, et le camping municipal. L'aménagement devra tenir compte de la forte pente et des obligations de stabilisation des sols. Un contact a été établi avec la direction de Carrefour Market pour une participation financière. Dans un premier temps, un aménagement basique du centre de l'anneau est prévu. Un parking relais de 12 places sera implanté entre le rond-point et le camping municipal.
- Création d'un giratoire au niveau du croisement avec la rue de Savoie et du parking du Petit Nice.
- Réaménagement de la Place de l'Orme et des sens de circulation sur les voies adjacentes, création d'un parking au sud du Cinéma Le Condate, réaménagement du parking en Gallatin.
- Sécurisation des carrefours avec la rue de Méral et la rue du Mont des Princes, en intégrant la création du nouveau quartier qui sera édifié par la SEMCODA sur les terrains des anciens locaux de la régie d'électricité de SEYSSEL. Mise en place de sens uniques à l'étude sur les voies adjacentes à la route départementale.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés sur le mandat 2021-2026 pour un montant total de 4 000 000 € H.T., des subventions restant à déduire. Une étude financière valide d'ores et déjà la viabilité du projet.

Finances

3/ Délibération 01/2021

Demande de subvention pour l'aménagement d'un giratoire sur la RD 992 – entrée nord de SEYSSEL

M. le Maire expose que le coût des travaux de création d'un giratoire sur la RD 992 à l'entrée nord de SEYSSEL a été estimé à 940 000,00 € HT et les honoraires de maîtrise d'œuvre et d'études à 47 530,00 € HT.

Cette opération est éligible au soutien financier du Département de la Haute-Savoie et est également subventionnable par la préfecture au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Plan de financement prévisionnel en € H.T. :

DEPENSES		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre + études + honoraires	47 530,00	Subvention D.E.T.R.	30%	300 000,00
Travaux	940 000,00	Subvention Département	30%	300 000,00
		Autofinancement	Solde 40%	387 530,00
TOTAL	987 530,00	TOTAL		987 530,00

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ le plan de financement proposé ;

DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie au titre de la D.E.T.R. ;

DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention à l'attention de Monsieur le Président du Conseil départemental.

4/ Questions et informations diverses :

G. LAMBERT :

- Les 23, 24, 30 et 31 janvier 2021 : fête de la neige à SUR LYAND.
- En raison des coûts de fonctionnement importants et des travaux à prévoir, une réflexion est en cours sur l'opportunité de transférer à la Communauté de Communes le gymnase des OUDETS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h05.